



Rangierpersonal
Personnel de la manœuvre
Personale di manovra

SOUS-FÉDÉRATION

DU PERSONNEL

DE LA MANOEUVRE

RAPPORT ANNUEL

2020

Table des matières

- 1. Avant-propos du président central**
- 2. Commission centrale et Comité central**
- 3. Journée de la manœuvre / Journée Clean**
- 4. Séance du Comité central**
- 5. Assemblée des délégués**
- 6. Conférence des présidents**
- 7. Commission de la migration**
- 8. Commission des femmes**
- 9. Communications SEV**
- 10. Communications CFF**
- 11. Conclusion**

1. Avant-propos du président central

Voilà une année qui restera dans l'histoire. Qui aurait pensé ou même imaginé en janvier 2020 que cette allait pareillement changer nos vies.

Mais parlons tout d'abord de nos activités à la manœuvre et aux CFF. La numérisation progresse toujours, chez nous aussi. Il existe maintenant un train complet qui circule sur le réseau de CFF Cargo et qui est équipé d'attelages automatiques. C'est une composition qu'on ne coupe pas et qui circule (pour le moment) toujours sur le même trajet. L'essai automatique du frein fait aussi partie de la phase de test. CFF Cargo a annoncé vouloir mener en 2020 - 2021 les négociations de la CCT indépendamment de celles de la CCT CFF. Nous en avons déjà accepté le principe lors des négociations CCT 2018.

A Infra, la télécommande de la locomotive par radio a fait son apparition. A Chiasso, elle est testée sur l'Am 843, pour transférer des tranches ou raccorder des trains marchandises.

A Voyageurs, il y a eu une nouvelle répartition des unités. Les collègues de la manœuvre sont maintenant à ZF (Conduite des trains), avec les mécaniciens de locomotives.

Dès le mois de mars, la pandémie de la Covid-19 (Coronavirus) a été diagnostiquée dans toute la Suisse. Elle est causée par un virus qui attaque le système immunitaire des êtres humains, qui est très contagieux et qui peut causer des dégâts allant jusqu'à la mort.

Du 16 mars au 26 avril, le Conseil fédéral a décrété la « situation extraordinaire » et un lock down (confinement) pour protéger la population et freiner la maladie. Les restaurants, les théâtres, les cinémas, les fitness, etc. ont été fermés. Le monde, la Suisse se sont arrêtés. Les CFF ont introduit un horaire avec d'énormes réductions de l'offre voyageurs. L'occupation des trains est tombée à 40% à peine.

En trafic marchandises, on a constaté une brève augmentation en trafic intérieur.

Des mesures de protection ont été introduites, des moyens de désinfection ont été installés partout. Les mots magiques qui doivent empêcher la propagation du virus sont : garder ses distances entre les personnes, pas de poignée de mains, ne pas s'embrasser.

Malgré ces consignes, les hospitalisations et les décès ont massivement augmenté.

Cette situation a entraîné pour les CFF des pertes en trafic voyageurs mais aussi en trafic marchandises. Jusqu'à fin 2020 ils les évaluent à 300 millions à Voyageurs et à 60 millions à Cargo. Le pire pourra être évité pour le trafic marchandises par l'octroi du chômage (RHT) et par une indemnisation de la Confédération d'environ 30 millions pour les transports supprimés. En contrepartie, Cargo s'est engagé à ne pas augmenter les prix en 2021 et à maintenir la grille de desserte pour les wagons.

Ce qu'il faut relever c'est que, bien qu'au chômage, les collègues de Cargo ont touché leur salaire à 100%. Merci CFF Cargo.

Nous comme syndicat, nous n'avons pas pu éviter la discussion avec CFF et CFF Cargo sur les mesures d'économie.

C'est ainsi que la Communauté de négociation (CN) a négocié et a trouvé l'accord avec les CFF. En 2021, il n'y aura que 0,3% au lieu de 0,9% pour les progressions salariales. En contrepartie, la CCT a été prolongée jusqu'en 2025. Renonciation à la PUP 2021 et pas de primes salariales.

CFF Cargo : 0,3% au lieu de 0,9% pour les progressions salariales. En contrepartie, la CCT a été prolongée jusqu'en décembre 2022. Renonciation à la PUP 2021 et pas de primes salariales.

Ces deux résultats négociés avec la CN ont été approuvés par les deux conférences CCT SEV. Vous avez bien lu : en 2020 pour la première fois il y a eu une conférence CCT CFF et une conférence CCT CFF Cargo. Ce sera aussi comme ça à l'avenir parce que Cargo s'est nouvellement constitué comme filiale des CFF et plus comme SA.

Il n'y a pas besoin d'être grand devin pour se rendre compte que la Covid-19 nous préoccupera aussi en 2021 et même au-delà. Espérons que, grâce à la vaccination, ce virus sera maîtrisé et qu'il pourra à l'avenir être traité comme une grippe.

Dans cet espoir, je remercie mes collègues de la Cce, du Comité central et de la CG et aussi toutes celles et ceux qui accomplissent une tâche à la RPV pour votre soutien indéfectible.

Prenez soin de vous et des vôtres !!

Votre président central : Hanspeter Eggenberger

2. Commission centrale et Comité central

En 2020, la composition des organes de la sous-fédération RPV était la suivante :

Commission centrale (Cce) :

Président central	Hanspeter Eggenberger, Buchs SG
Vice-président	Danilo Tonina, Schaffhausen
Caissier central	Heinz Schneider, Werdenberg
Secrétaire central	Bruno Kirchhofer, Münchenstein (jusqu'à l'AD)
Secrétaire central	Fabbio Winiger, Diessenhofen

Comité central (CC) :

CG-SEV	Richard Schlegel, Trübbach
Représentant Suisse romande	Frédéric Monnier, Lausanne
Représentant du Tessin	Yuri De Biasi, Novazzano
Président de la Journée de la manœuvre Est	Roger Amsler, Staffelbach (jusqu'à l'AD)

Commission de gestion (CG) :

Membre CG :	Alexander Clemenz, Susten (jusqu'à l'AD)
Membre CG :	Daniel Purtschert, Littau
Membre CG :	Fritz Zimmermann, Adligenswil
Membre CG :	Roger Amsler, Staffelbach

Comité SEV :

Hanspeter Eggenberger, Buchs SG
Danilo Tonina, Schaffhausen

Remplaçant :

Daniel Purtschert, Littau

Migration :

José Antonio Leis Martinez, Zürich

Commission des femmes SEV :

Guiditta Purtschert, Littau

Commission centrale (Cce)

La Commission centrale s'est réunie 7 fois à Buchs SG au cours de l'année sous revue. Elle a traité de l'organisation de l'Assemblée des délégués (AD), du Comité central (CC) et de la Conférence des présidents ainsi que des affaires des CFF, des Commissions du personnel (CoPe) et des sections.

Cours de formation

Aucun cours de formation n'a eu lieu en 2020.

Effectif des membres

L'évolution des effectifs en chiffres :

Au 31 décembre 2019, la RPV comptait 1'242 membres.

Au 31 décembre 2020, la RPV comptait 1'224 membres.

61 nouveaux membres ont été recrutés.

Nos disparus

Les collègues suivants nous ont quittés pour toujours en 2020 :

<u>Prénom, nom</u> :	<u>Section</u> :	<u>Né en</u> :
Karl Schindler	RPV Suisse centrale	1955
Claude Pasquier	RPV Ls-Tr- Renens	1963

Nous garderons d'eux et de tous les syndicalistes hommes et femmes décédés en 2020 un souvenir fidèle.

3. Journée de la manœuvre Centre-Est / Journée Clean

Journée de la manœuvre

La Journée de la manœuvre n'a pas pu être organisée à cause de la pandémie de coronavirus.

Christian Eichenberger, nouveau président de la Journée de la manœuvre, est chargé d'organiser la journée du 24 avril 2021.

Journée Clean

La Journée Clean a eu lieu le 18 janvier à Olten. Le résultat de la négociation sur les indemnités pour travaux salissants et le « nettoyage orienté sur les besoins » (projet Cleaning 4.0) étaient à l'ordre du jour. La solution pour les indemnités prévoit les forfaits suivants : CHF 50.- pour les collaboratrices et collaborateurs, CHF 30.- pour les chef-fe-s d'équipe, CHF 20.- pour les collaboratrices et collaborateurs de la manœuvre qui ont des prestations de nettoyage dans leurs tableaux de service. Avec le projet Cleaning 4.0, les collaborateurs reçoivent en temps réel sur leur portable ou leur tablette les informations sur l'emplacement des trains à nettoyer et leur état, via « Train Clean App ».

4. Séance du Comité central

La séance du Comité central a été supprimée en raison de la pandémie de Coronavirus.

5. Assemblée des délégués

En raison de la pandémie, l'Assemblée des délégués du mois de mai a été reportée au mois d'octobre et elle a été jointe à la Conférence des présidents.

Elections de la Commission centrale

Bruno Kirchofer a informé la Cce qu'après 13 ans de fonction il souhaitait remettre son poste. Merci Bruno pour ton engagement au sein de la Cce et pour ton travail comme secrétaire central.

Le président central se met à disposition pour une réélection, celle-ci a lieu à l'unanimité.

Les membres de la Cce Danilo Tonina (vice-président), Heinz Schneider (caissier central) et Fabbio Winiger (secrétaire central) se mettent à disposition pour une réélection qui a lieu à l'unanimité. Christian Eichenberger est d'accord de remplacer Bruno Kirchofer à la Cce, il est élu à l'unanimité.

Elections de la CG RPV et des représentants RPV à la CG SEV, aux Commissions de la Migration et des femmes, élections des délégués CCT.

Richard Schlegel (CG SEV), Daniel Purtschert (CG RPV), Fritz Zimmermann (CG RPV) et Roger Amsler (CG RPV) acceptent une réélection, ils sont élus à l'unanimité.

Jose Antonio Leis Martinez est d'accord d'être réélu comme représentant à la Commission de la migration, il est réélu à l'unanimité.

Giuditta Purtschert est d'accord de représenter la RPV à la Commission des femmes, elle est réélue à l'unanimité.

Les délégués RPV aux CCT CFF et CFF Cargo ainsi que les délégués remplaçants sont présentés en bloc à l'élection, celle-ci a lieu à l'unanimité.

Rapport annuel RPV 2019

Fabbio Winiger commente le rapport annuel 2019. Il est adopté à l'unanimité et sans réserve. L'auteur Danilo Tonina reçoit des applaudissements mérités.

Comptes annuels 2019 et budget

Le budget 2019 a été respecté et les comptes annuels sont approuvés.

Le budget 2021 qui se base sur 1'200 membres et prévoit un déficit est adopté à l'unanimité.

Règlement de gestion de la sous-fédération RPV

Le règlement de gestion de la sous-fédération a été revu par Christina Jäggi et Heinz Schneider. Il a été complété avec les délégués aux conférences CCT et à la Commission CCT qui doivent être élus par l'AD. La version révisée est commentée et adoptée à l'unanimité.

6. Conférence des présidents

La Conférence des présidents, jointe à l'AD de Bönigen, a réuni un minimum absolu de 18 collègues.

Dans son introduction, le président central Hanspeter Eggenberger en a appelé au respect des règles Covid. Barbara Spalinger, vice-présidente, et Karin Taglang, qui rédigeait le compte-rendu de l'AD pour le Journal, étaient les invitées représentant le SEV.

L'assistance s'est levée et a respecté une minute de silence en hommage aux collègues décédés en 2019 : Sgier Thomas (RPV Winterthur-Schaffhausen), Bartholdi Peter (RPV Thurtal) et Engetschwiler Markus (RPV Aargau).

Le manque de personnel était à l'ordre du jour. Dans les médias on ne parle que du manque de mécaniciens de locomotives. Mais le problème existe dans toutes les divisions ; et il y a avant tout un manque de personnel à la manœuvre et cela depuis des années. Le kick off des négociations CCT a été donné le 19.8.2020. Le contenu est explosif. Les CFF demandent une révision de la progression salariale, l'intégration des mécaniciens dans l'échelle normale des salaires et de la progression. Il est important pour nous que le système salarial soit discuté avant de parler de mesures d'économies. Le recrutement a toujours une haute priorité, avant tout à cause des négociations CCT. Appel est lancé aux membres pour qu'ils continuent à s'investir à fond dans le recrutement de nouveaux membres. Il est très important d'augmenter le degré d'organisation en vue des négociations. CFF Cargo veut négocier sa propre CCT avec des conditions beaucoup moins bonnes et des économies. La RPV prévoit d'organiser ses propres journées de recrutement. L'objectif est de sensibiliser les collaborateurs Cargo et de les amener à adhérer au syndicat.

Au chapitre des « soucis », il a été question des conditions de travail et de la motivation, des suppressions de tours, de la mauvaise ambiance dans les teams ; certains points ont été retenus et feront l'objet d'enquêtes.

La charge de travail a fortement augmenté, ce qui augmente le danger que cette surcharge (sous-effectifs dans les teams) ait des conséquences sur la sécurité au travail. La direction de la sous-fédération RPV en appelle aux collègues pour qu'ils donnent toute priorité à la sécurité. Cela signifie aussi dire une fois NON et utiliser ses jours de congé pour récupérer.

7. Commission de la migration

Le Coronavirus a provoqué l'annulation la Journée de la migration prévue le 16 octobre 2020 à Olten. La Commission de la migration ne voulait prendre aucun risque inutile. Elle espère que les conditions cadre s'amélioreront en 2021 et rendront possible l'organisation de la Journée.

8. Commission des femmes

La première année Covid est derrière nous et il semble bien que ce sera aussi le thème en 2021. La pandémie montre déjà des effets préoccupants pour les femmes. La Commission des femmes SEV observe ces développements et participe aux réseaux avec des appels communs au Conseil fédéral et au Parlement.

9. Communications du SEV

Congrès SEV 2021 : le Congrès est reporté au 27.10. 2022 car la situation épidémique empêche de réunir des manifestations de masse. La préparation aurait dû commencer au début de 2021 mais la plupart des collaboratrices et collaborateurs SEV sont en télétravail.

Journée des temporaires : dans les circonstances actuelles, il n'est possible d'organiser des manifestations qu'en respectant des conditions strictes. C'est pourquoi nous avons dû reporter à l'année prochaine cette journée prévue pour le 5 décembre. C'est une décision qui nous a fait mal mais elle était malheureusement inévitable en raison de la pandémie.

Journal SEV et médias : 2021 verra de grands changements dans la communication SEV. Le rythme de parution du Journal SEV sera modifié et la stratégie numérique sera renforcée. Ces deux mesures ont été décidées par le Comité SEV en 2014 déjà sous forme d'une réduction du budget de la communication d'environ 300'000 francs. Notre média écrit paraîtra dès 2021 sur un rythme de 3 semaines, avec 15 éditions par année. La réduction du nombre d'éditions permet une réduction des coûts – en particulier des frais de port. Le renforcement de la stratégie numérique prévoit une augmentation de la production de vidéos pour les canaux numériques (Facebook, Internet, Newsletters) dont l'utilité croît continuellement. Le SEV n'est pas une exception en comparaison des autres entreprises.

Chèques REKA : les membres SEV peuvent commander actuellement CHF 600.- de chèques REKA avec un rabais de 10%. Le SEV envoie alors une facture. Sitôt que le paiement a été effectué, REKA lui fait parvenir ses chèques sous pli recommandé. Dès le 1^{er} avril 2021, tout le processus sera effectué par la REKA et la REKA-Card sera introduite pour les membres SEV. Les chèques seront bientôt de l'histoire ancienne. Tant qu'ils existent, il sera possible d'en retirer directement auprès de la REKA qui facturera l'envoi (CHF 10.-). Une REKA-Card coûte normalement 12 fr par an, pour les membres SEV ce sera 8 fr. Celui qui en a déjà une ne doit pas en commander une nouvelle. La seule chose que les membres SEV doivent mentionner c'est qu'ils sont membres pour profiter du rabais. Ce rabais a passé de 7% à 10% après la vente du Parkhotel Brenscino et c'était prévu pour une période limitée. Comme la réduction du travail administratif entraîne des économies d'environ CHF 26'000.- par année pour le SEV, il devrait être possible de maintenir le rabais de 10% sur la durée. Voir aussi les FAQ sous www.sev-online.ch/reka-card.

CCT : le système salarial doit être revu, comme le SEV s'y était engagé lors des dernières négociations sur la CCT. Mais les CFF sont venus avec des exigences de mesures d'économies : suppression de deux jours de vacances en 2021, pas d'amélioration générale des salaires, c'est-à-dire pas non plus de progression accélérée du salaire pour les niveaux d'exigences inférieurs et pas de part unique liée à la prestation (PUP). Le SEV ne pouvait dès lors que durcir sa position. Entre autres, les CFF n'étaient pas prêts à chiffrer le sacrifice salarial que nous demandions des cadres supérieurs ni même à préciser s'il était proportionnel. La position du SEV était claire : si les collaboratrices et les collaborateurs doivent renoncer à quelque chose, leurs chefs doivent faire le même sacrifice. Les négociations ont donc échoué et aussi bien les CFF que CFF Cargo ont fait appel au tribunal arbitral. Dans

les médias, les CFF avaient présenté leur offre, respectivement leurs propositions sous un jour qui les avantageait.

Lors de la première Conférence CCT numérique de l'histoire, en décembre 2020, les délégués ont accepté de nouvelles propositions des CFF à une condition : que la prolongation de la CCT pour 3 ans en fasse partie. Il est ainsi tenu compte des problèmes des CFF et de CFF Cargo découlant de leur situation financière mais aussi des exigences de stabilité et de sécurité de leur personnel, une revendication qui se comprend au vu de la situation instable. Après de longs et vifs débats, les délégués ont décidé d'accepter l'offre des CFF qui comprend :

- 0,3% de la masse salariale des CFF pour les mesures individuelles en faveur des collaboratrices et collaborateurs des niveaux d'exigences A à G
- Prime unique de remerciement de CHF 200.-
- Renonciation à la PUP
- Renonciation à 0.15% de la masse salariale pour une progression accélérée
- Renonciation à la suppression de jours de vacances pour les collaborateurs
- **Prolongation de 3 ans de la CCT.**

Par la suite, les délégués de CFF Cargo ont accepté une offre similaire à une majorité encore plus importante, sachant que la situation de CFF Cargo est plus préoccupante encore.

Situation actuelle 2021 de la CCT : CFF et CFF Cargo ont retiré leur plainte au tribunal arbitral et se sont mis d'accord avec les partenaires sociaux.

10. Communications CFF

Groupe :

Le 19 mai 2020, le corps électoral suisse a accepté la loi fédérale sur la réforme des finances et sur le financement de l'AVS. Il en résulte que les cotisations AVS ont augmenté de 0,3% dès le 1.1.2020. Les collaborateurs et les CFF supportent chacun la moitié de cette augmentation. Les déductions salariales AVS/AI/PC des collaborateurs ont passé ainsi de 5,125% à 5,275%. La prime pour les accidents non-professionnels a aussi passé de 1,03% à 1,20% au 1.1.2020. C'est, entre autres, parce que la SUVA investit les revenus extraordinaires de ses placements dans la prévention des accidents.

A partir d'octobre 2020, les CFF ont renoncé à l'envoi postal des fiches de salaire. En renonçant à l'envoi physique, les CFF contribuent à la durabilité, à la simplification ainsi qu'à la réduction des coûts. Depuis 2015, tous les collaborateurs/-trices sont équipés d'un portable ou d'une tablette et peuvent y recevoir leur fiche de paie électronique.

LISA 2.0

Début septembre, les CFF ont reçu la radio LISA 2.0 et procédé à des tests de fonctionnement en laboratoire. En ce qui concerne le matériel, il n'a pas été constaté de points faibles qui auraient empêché de passer aux tests sur le terrain. La LISA 2.0 a reçu une coque complètement nouvelle et elle est nettement meilleure que la première version au point de vue résistance aux chocs et à l'eau. En revanche, diverses faiblesses sont apparues dans le logiciel, elles vont être corrigées. Cette radio est actuellement en distribution et cela devrait fonctionner. Swisscom va supprimer le réseau 2G en 2022, pour le réseau 3G ce sera le cas en 2023. Les CFF cherchent déjà un nouvel appareil qui puisse être mis en service lorsque la 3G sera supprimée.

Obligation de porter le masque dans les bâtiments CFF

L'obligation de porter le masque dans tous les bâtiments des CFF est en vigueur depuis le 26 octobre. Des masques sont mis à disposition des collaborateurs en cas de besoin. Les masques en tissu restent interdits dans les bâtiments et à la place de travail car il y a actuellement très peu de ces masques qui remplissent les critères de la task-force Covid-19 de la Confédération (ces critères doivent encore être remplis après 5 lavages). La plupart protègent nettement moins qu'un masque d'hygiène. Dans les salles de cours, le port du masque est obligatoire aussi bien pour l'instructeur que pour les participants. Cette réglementation est valable indépendamment de la superficie à disposition. Ceux qui donnent les cours sont priés de prévoir des pauses plus fréquentes. Dans les gares, sur les quais et dans les passages sous-voies, le port du masque est obligatoire dans tout le pays depuis le 18 octobre. C'est aussi valable pour les collaboratrices et collaborateurs CFF qui se rendent de leur place de travail dans les parties de la gare ouvertes au public.

Cargo :

Motivation du personnel 2020

L'enquête auprès du personnel de CFF Cargo a eu lieu cette année du 24.09 au 19.10.2020, avec un retour de 70%. La motivation du personnel a atteint 70 points, en augmentation de 3 points, ce qui est réjouissant. Si on observe dans le détail, on voit que l'amélioration est réelle mais reste à un niveau très bas. Les éléments les plus importants, en comparaison avec les CFF, sont dans le jaune.

Coop RailCare

Le groupe Coop a décidé de n'avoir recours à l'avenir qu'à une seule entreprise pour le trafic marchandises par chemin de fer. Cette « stratégie à simple voie » va faire perdre à CFF Cargo environ 30'000 wagons en trafic par wagons complets (TWC). Coop mettra sa nouvelle stratégie en œuvre dès la mi-2021. Ce sera sa propre filiale RailCare qui effectuera ces transports qui sont assurés par CFF Cargo aujourd'hui. Cela concerne environ 30'000 wagons et 355'000 tonnes nettes qui étaient transportés annuellement par CFF Cargo.

Conditions pour que CFF Cargo touche les aides financières Corona

L'Office fédéral des transports (OFT) et CFF Cargo ont signé une déclaration d'intention qui règle les conditions pour recevoir les aides financières. Elle prévoit la mise en compte des coûts engendrés par le recul du volume de transport dû à la pandémie ainsi que les coûts supplémentaires liés (équipements de protection, moyens de désinfection, révision de la planification de l'offre). A ce jour, la perte due à la Covid-19 est évaluée par CFF Cargo à 35 millions de francs.

En contrepartie, CFF Cargo renonce à des augmentations générales de prix et ne touchera pas à la grille des points de desserte 2021 en trafic système de wagons complets.

Projet TRAFit

A côté de nouveaux rôles dans la planification, TRAFit renforce aussi le transport géré par teams. Ceux-ci vont pratiquement tous remplir leur nouveau rôle et profiter de la chance d'une formation complémentaire. CFF Cargo leur donne ainsi la possibilité d'évoluer à l'interne et de rester qualifiés sur le marché de la logistique. Le rôle de la TRAVOR comprend la répartition du personnel LPC / RCP et la planification RCP ; la partie Transport comprend la conduite opérationnelle RCP et celle de la manœuvre. Avec ces nouveaux rôles, CFF Cargo réduit les interfaces dans le déroulement global du transport.

Automatisation

Le Conseil d'administration de CFF Cargo et la Leica ont décidé de poursuivre le programme d'automatisation de CFF Cargo malgré la situation financière difficile. L'automatisation garantit les chances d'avenir de l'entreprise, elle est indispensable pour un trafic par wagons complets économiquement rentable. De plus l'automatisation permet d'affronter les défis de la démographie et la capacité concurrentielle sur le dernier kilomètre, elle améliore la sécurité au travail. La production se prépare déjà avec le « team automatisation » aux prochains pas :

- pour la fin de l'année 2020, le développement de l'essai automatique des freins doit être terminé avec une introduction en trafic combiné suisse en 2021
- le passage complet du trafic combiné suisse à l'attelage automatique est en préparation pour juin 2021
- en automne, la manœuvre sans personnel en tête du mouvement sera testée pour quelques mois
- les transports de test avec la logique numérique de contrôle débiteront début 2021 en trafic de graviers au départ d'Hüntwangen.

Ces phases de développement sont accompagnées par HR (profil de métier) et MINERVA. Les divers processus de certification de sécurité et d'homologation se déroulent en parallèle.

Recul du chiffre d'affaires dû au coronavirus

Le résultat de CFF Cargo suisse se monte à - 27.7 millions de francs (en 2019 il était de +0.25 millions de francs). Le recul du trafic dû à la pandémie de Covid-19 a été de 16% environ (TKm nettes), soit plus important que pendant la crise de 2008. Le contexte conjoncturel s'est détérioré dans pratiquement toutes les branches. Le recul du chiffre d'affaires de CFF Cargo suisse s'est poursuivi, encore renforcé par la pandémie. En revanche la ponctualité des envois s'est améliorée de façon réjouissante à 93.4% (2019 : 92.1%). Les soldes de temps ont augmenté de 1,7 millions de francs en comparaison avec 2019, bien que les trafics aient fortement reculé. CFF Cargo doit actuellement constituer des réserves pour ces soldes pour plus de 16 millions de francs. Pour illustrer ceci : diminuer le solde de l'ensemble des collaborateurs de CFF Cargo d'un jour signifie une amélioration du résultat de 1 million de francs.

Rencontre avec la dirigeante Transport Isabelle Betschart

En octobre, le président central RPV et le vice-président ont rencontré Isabelle Betschart, cheffe Transport. Divers thèmes étaient à l'ordre du jour de cette rencontre, tels que la sécurité et les irrégularités, les primes, LISA et B100. Il est intéressant de constater que durant le lock-down il n'y a eu que peu d'irrégularités, voire pas du tout. On peut supposer que la raison en est qu'il n'y avait pas de dirigeants, pas de contrôles, pas de surveillants, pas d'inspections durant cette phase, personne qui cherche la petite bête et qui dit ce qu'il est « juste » de faire. Il y avait moins de trains de voyageurs, ce qui a aussi allégé le travail. La nouvelle radio LISA 2 est en test et devrait remplacer la « vieille » en 2021. La prime de CHF 3'000.- pour les vérificateurs du chargement des wagons n'est malheureusement versée qu'une fois. La déclaration qu'ils ne voulaient rien savoir de cette prime est préoccupante. Nous avons fait remarquer en revanche que le mécanicien B100 exerce plusieurs métiers : il fait la manœuvre, conduit avec la télécommande radio, relève le train, fait le contrôle technique, tout cela par une seule personne et il est moins bien payé qu'un mécanicien de locomotive B. Ce thème sera examiné l'année prochaine.

Une rentabilité illusoire

Une fois de plus, la Direction Cargo veut économiser sur le personnel. Le SEV s'y oppose. Il lutte pour une aide de la Confédération pour compenser les pertes dues au coronavirus et pour de meilleures conditions-cadre pour le trafic marchandises par rail. Il attend de la Direction Cargo qu'elle s'y engage aussi au lieu de vouloir atteindre une rentabilité illusoire avec des mesures sur le dos du personnel. Ces dernières années déjà, les mesures de réorganisation ont fait des dégâts notables parmi le personnel mais n'ont jamais apporté le succès escompté. Rendre le personnel responsable pour la

situation difficile dans les messages vidéo n'est ni justifié ni efficace, cela ne motive pas mais c'est au contraire un affront. Au lieu de mettre en œuvre dans la précipitation des objectifs d'économies, il serait enfin temps de développer une stratégie pour l'avenir afin que CFF Cargo puisse participer à la croissance du trafic marchandises lors de la reprise après la pandémie. La Confédération doit améliorer les conditions-cadre pour CFF Cargo et pour tout le transport des marchandises par rail en Suisse et la Direction Cargo doit abandonner le mythe de la rentabilité. Les nouveaux partenaires de Swiss Combi AF qui détiennent 35% des actions, en particulier Nils Planzer, continuent à se profiler dans les médias contre le transport marchandises par le rail afin de renforcer leur branche des camions.

Trafic voyageurs :

Production ferroviaire et entretien du matériel roulant

La Division Voyageurs est confrontée à de grands défis. En font partie une situation critique dans le matériel roulant et les pénuries de personnel dans les domaines opérationnels (mécaniciens de locomotives, assistance clientèle et maintenance). Dans un proche avenir, Voyageurs doit affronter d'autres thèmes exigeants : de grandes acquisitions et mises en service de matériel roulant, la planification et la réalisation de nouvelles installations d'entretien ainsi que l'extension du trafic international. Pour se renforcer dans son cœur de métier, les deux domaines « Production ferroviaire » et « Entretien du matériel roulant » ont été intégrés le 1.05.2020 à la Direction Voyageurs. Depuis le 1.09.2020, le domaine « Sécurité, qualité et environnement » est aussi représenté à la Direction de la division.

Deux nouvelles divisions : « Marché Voyageurs » et « Production P »

Il est déjà clair aujourd'hui que le trafic voyageurs doit accomplir à moyen et long terme des tâches importantes et complexes. Dans ce contexte et en tenant compte de la dimension et de l'importance de ce trafic, le Conseil d'administration a réorienté son organisation. La Division Voyageurs a évolué en deux nouvelles divisions : « Marché Voyageurs » et « Production P ». Les dirigeants de ces deux divisions feront partie de la Direction du groupe CFF. Les détails d'organisation ont été mis au point jusqu'en octobre 2020 et la mise en œuvre est fixée au 1.05.2021. Toni Häne qui dirige Voyageurs depuis 2018 quittera ses fonctions à fin avril 2021 pour prendre sa retraite à fin septembre. Le processus de sélection pour la direction des deux nouvelles divisions CFF est engagé.

Dans le cadre de cette réorganisation, ce sont des unités entières qui sont attribuées aux nouvelles directions « Marché » et « Production ». Il n'y a que peu de transferts de postes. Il n'y a pas de suppressions de postes prévues dans les unités opérationnelles, en particulier pour le personnel des locs, dans l'accompagnement des trains et dans l'entretien. Comme d'habitude, les partenaires sociaux sont informés de ces adaptations de l'organisation.

11. Conclusion

Chères et chers collègues

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de coronavirus qui a donné une nouvelle dimension à toute la vie syndicale. L'interdiction de se réunir a réduit à rien les contacts sociaux, les visioconférences font partie de la normalité. Malgré tout nous avons réussi à tenir des séances en conformité avec les directives sanitaires et nous avons pu réunir une assemblée des délégués.

Pour terminer j'aimerais remercier tous ceux qui se sont engagés dans notre mouvement, de quelque manière que ce soit, mais en particulier les membres de la Commission centrale et ceux du Comité central pour leur travail et leur soutien au cours de l'année passée.

Je ne voudrais pas oublier tous les membres des comités de section qui, le plus souvent dans l'ombre, accomplissent leur tâche en faveur de nous les gens de la manœuvre. Un grand et cordial MERCI.

Au nom de la sous-fédération RPV, je remercie aussi la Direction syndicale du SEV, les secrétaires et tous les collaborateurs et collaboratrices du SEV pour leur précieux soutien et leur engagement en faveur de nos membres et de tous les travailleurs.

Au nom de la Commission centrale RPV

Pour le rapport annuel
le vice-président RPV
Danilo Tonina